

## CET Ingénierie reprise par ses dirigeants aux côtés d'Isatis Capital cf

Le fondateur de la société cède ses parts au duo de dirigeants ainsi qu'à d'autres managers. Ils sont accompagnés dans cette opération par une prise de participation minoritaire d'Isatis Capital.

[Lire plus tard](#)

[Commenter](#)

[Partager](#)

LBO



Publié le 18 oct. 2022 à 17:16 | Mis à jour le 19 oct. 2022 à 11:36

CET Ingénierie recompose son actionnariat lors d'un MBO primaire. Christian Curtet, fondateur de cette société spécialisée dans l'ingénierie du bâtiment, cède ses parts au duo de dirigeants Jean-Luc Ransant et Clotilde Ceccarelli ainsi qu'à d'autres managers faisant leur entrée au capital.

Ils sont accompagnés dans cette opération par une prise de participation minoritaire d'Isatis Capital, qui mise un ticket de l'ordre de 10 M€ en fonds propres et quasi-fonds propres. Le MBO est complété par une dette senior assortie de lignes d'acquisition.

### Croissance de 10 % par an

Créée en 1965, CET Ingénierie est spécialisée dans le management de projet, les études de structures et techniques, ainsi que l'économie de la construction. La firme de plus de 200 salariés connaît une croissance de 10 % par an, portée par des secteurs comme la performance énergétique des bâtiments ou les infrastructures de santé.

Active dans les secteurs public et privé, CET Ingénierie pourrait afficher un chiffre d'affaires de l'ordre de 22 M€ en 2022. Les dirigeants souhaitent désormais profiter de l'entrée d'Isatis Capital afin de poursuivre leurs objectifs de croissance organique et externe, notamment pour étendre le maillage territorial de la société.

**Isatis Capital** : Laurent Baudino, Séverin Lefaure · **Conseils investisseur : due diligences** : KPMG Finance (Bertrand Thouvenel, Meryem Moumna) ; **juridique** : Lamartine Conseil (Olivier Renaud, Bintou Niang, Clara Tourmes, Sébastien Caumer) · **Conseils cédant : financier** : NFinance (Guy Cohen, Maxime Dugast, Mickaël Licardi) ; **juridique** : PDGB (Thierry Jestin, Roy Arakelian) · **Dette senior** : Caisse d'Epargne Ile-de-France (Philippe de Oliveira, Laure Ferrand, Abderrahim Nokro), **Crédit Agricole** (Sandrine Piedelievre, Lucas Hild) ; **Conseil juridique prêteurs** : Agilys Avocats (Frédérique Milotic, Rabah Meddour)

Anna Lippert